



INSCRIPTION : ENTREE EN 1^{ère} TECHNOLOGIQUE ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Vous avez été destinataire de l'affectation de votre enfant en 1^{ère} technologique au Lycée Paul Claudel de LAON.

Vous devez effectuer son inscription sur EDUCONNECT : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Le dossier d'inscription doit être imprimé.

- Soit depuis EDUCONNECT
- Soit depuis le site du lycée Paul Claudel (<https://www.lycee-paul-claudel.fr>).

**Le dossier est à déposer complet sous enveloppe cachetée au nom, prénom et niveau d'inscription (1^{ère} technologique) de l'élève.
Dans la boîte à lettres ou à l'accueil du Lycée Paul Claudel au plus tard le **02 juillet 2025**.**

Liste des documents à fournir obligatoirement (pour tous) :

- Le dossier élève
- Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B) à coller page 2 du dossier d'inscription.
- Pour les demi-pensionnaires au ticket un chèque de 39.50€
- L'Etude automatique du droit à bourse (OBLIGATOIRE pour tous les élèves)



à renseigner même pour les boursiers, reconduction NON automatique

- La fiche urgence
- La fiche langues obligatoires, Options facultatives
- Une copie de la pièce d'identité

Liste des documents à fournir obligatoirement pour les élèves **venant d'un autre établissement** :

- Copies des vaccinations
- Exéat (Certificat de fin de scolarité dans l'ancien établissement)
- Le numéro de Carte Génération HDF (Pour pouvoir accéder à l'établissement et bénéficier des aides de la région pour l'achat de manuels)

Facultatif : **(Pour tous)**

- L'adhésion au foyer des élèves + règlement
- La fiche option EPS (sous réserve de places disponibles)
- L'adhésion à l'association sportive + règlement
- Dossier INTERNAT

ATTENTION : Pour les élèves disposant d'une carte TUL la demande est à refaire en ligne sur le site : <https://www.tul-laon.fr/passscolaire>

La carte Génération HDF est à conserver. Elle servira de badge d'accès à l'établissement lors de la prochaine rentrée et les droits seront validés pour le 11 juillet 2025.

La Provisoire
M.JONGBLOET



DOSSIER ELEVE ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

- 2nde GT 1^{ère} G^{ALE} T^{ale} G^{ALE} 1^{ère} Techno BTS
- 2nde GT euro 1^{ère} G^{ALE} euro T^{ale} G^{ALE} euro T^{ale} Techno

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille :

Nom d'usage : Sexe : F M

Prénoms :

Né(e) le : à :

Pays de naissance : Nationalité :

COORDONNEES DE L'ELEVE

L'élève habite chez :

L'élève possède sa propre adresse

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Pays :

Courriel de l'élève :

Téléphone de l'élève :

DIPLOMES DE L'ELEVE

Session	Diplôme/Attestation/Certification	Spécialité	Mention
.....
.....

PROFIL PARTICULIER

- P.P.S. P.A.P. P.A.I.

SCOLARITES**STATUT DE L'ELEVE : scolaire**

Type d'inscription : principale Date d'entrée :Date de sortie :

Motif de sortie :

Etablissement d'accueil :

2024-2025 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

2023-2024 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

2022-2023 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

2021-2022 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

SCOLARITE REDOUBLANT(E) oui non**REGIME** Externe **Demi-pensionnaire au ticket*** Interne***chèque de 39€50 obligatoire pour valider l'inscription si demi-pensionnaire****BOURSIER(E) pour 2025-2026** oui non

Coller le R.I.B. du Responsable financier

Le R.I.B. sera utilisé uniquement pour le reversement éventuel des sommes qui vous sont dues.

GARDE ALTERNEE oui non

RESPONSABLE LEGAL ET FINANCIER : paie les frais scolaires et perçoit les aides

Lien avec l'élève :Civilité : Madame Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :Commune :

Pays :

Courriel : Téléphone :

Accepte de recevoir des SMS du Lycée : oui non

Habite à la même adresse que l'autre responsable légal : oui non

Accepte la communication de son adresse et courriel aux associations de parents d'élèves :
 oui non

Situation familiale :

marié(e) pacsé(e) en union libre

séparé(e) divorcé(e) veuf(ve) célibataire

Situation professionnelle : sans emploi chômeur(se)

salarié(e) Code PCS (voir feuille jointe) :

Préciser la profession :

Adresse de l'employeur :

.....

Téléphone de l'employeur :

COMPOSITION DE LA FAMILLE (FRATRIE)

En cas de fratrie inscrire le même responsable légal et financier (sauf décision contraire du juge).

Nom Prénom né(e) le classe école/collège/lycée fréquenté
int./ext./dp.

.....
.....
.....
.....

AUTRE RESPONSABLE LEGAL :

Lien avec l'élève : Civilité : Madame Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

Courriel : Téléphone :

Accepte de recevoir des SMS du Lycée : oui non

Habite à la même adresse que l'autre responsable légal : oui non

Accepte la communication de son adresse et courriel aux associations de parents d'élèves :
 oui non

A contacter en priorité : oui non

Situation familiale :

marié(e) pacsé(e) en union libre

séparé(e) divorcé(e) veuf(ve) célibataire

Situation professionnelle : sans emploi chômeur(se)

salarié(e) Code PCS (voir feuille jointe) :

Préciser la profession :

Adresse de l'employeur :

.....

Téléphone de l'employeur :

AUTRE PERSONNE EN CHARGE :

Lien avec l'élève : Civilité : Madame Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel : Téléphone :

Professions et catégories Socio-Professionnelles

**Codes à reporter sur les pages 3 et 4 du dossier d'inscription dans la rubrique
"Situation Professionnelle"**

code	Libellé	code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANT		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industrie
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvrier qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type Artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers Agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSION INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens Ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciale en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >=60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés Administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		



Bourses scolaires



A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR TOUS

- Les familles boursières ayant consenti précédemment à la tacite reconduction
- Les familles non boursières

A RENDRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

CAMPAGNE DE BOURSE 2024-2025



AUCUN ELEVE NE CONSERVE SA QUALITE DE BOURSIER A LA RENTREE

Grâce aux échanges automatisés avec la DGFIP, vos données permettront de vérifier votre éligibilité à la bourse et de calculer automatiquement le montant de la bourse à vous verser.

Vous n'aurez aucune démarche supplémentaire à effectuer (demande via télé-service, ou dossier papier), ni à transmettre votre avis fiscal.

Votre situation sera automatiquement examinée chaque année au plus près de la situation réelle de la famille.

Vous devez pour cela consentir à l'examen automatique de votre droit à bourse et renseigner les informations demandées dans le formulaire ci-joint, quelle que soit votre situation.

Ce formulaire sera à joindre au dossier d'inscription.

RESPONSABLE LEGAL et FINANCIER**ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Nom de l'élève :

Prénom :

L'élève habite :

Chez.....

Lien de parenté

Si vous êtes responsable légal et avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, veuillez remplir ou modifier les informations ci-dessous: les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Si nous avons besoin d'information nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse **Non, je refuse.****Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / __ __ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : __ __ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple sous le même toit, sans être marié(e) ou pacsé(e) (concubinage) ? oui non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à la bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / __ __ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : __ __ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / __ __ __

Signature



RNE établissement : 0020032Z
Année scolaire 2025 2026 1ère

LGT PAUL CLAUDEL
PLACE FOCH
02000 LAON

Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) _____
Né(e) le _____ à _____
Nationalité _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____
N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____ (poursuivre au verso si besoin)
NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Signatures des responsables légaux

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

Date de naissance :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Affecté(e) en 1^{ère} Technologique

STMG

ST2S

Choix des langues obligatoires et options Facultatives 2025-2026

LANGUES VIVANTES : une LVA et une LVB obligatoires

LVA : Anglais

LVB (en continuité avec la 2nde) : Espagnol

Allemand

Italien

CHOIX FACULTATIF D'OPTION(S) – *sous réserve de places disponibles*

⚠ L'inscription à une option est définitive pour toute l'année scolaire. Aucune démission ou modification ne sera acceptée

Enseignements généraux optionnels :

LVC Italien

EPS

Arts : Arts Plastiques

Arts : Cinéma audiovisuel

Arts : Théâtre

*Aucune option
ou
1 enseignement général optionnel*

Signatures des responsables légaux et de l'élève :

Coupon d'adhésion à remettre avec son règlement

A l'ordre du foyer socio-éducatif Du Lycée Paul Claudel

Le jour de l'inscription

ACTIONS MENÉES PAR LE FSE

- Achat de casiers disponibles dans les salles d'études ;
- Achats de matériels de jeux pour les salles de foyer de l'internat filles/garçons ;
- Aides financières pour les voyages et les sorties ;
- Aides financières pour les soirées des internes ;
- Aides financières pour les actions mises en place par des élèves ou des étudiants ;
- Organisation d'activités culturelles et sportives ;
- Aide au fonctionnement de clubs :
 - ❖ Le club musique
 - ❖ Le club échecs
 - ❖ Le club jeux de rôles
 - ❖ Le club potager ;
- Mise en place des photographies scolaires ;
- Aide à l'embellissement de l'établissement : (salle de restauration, décorations de Noël...).



*Envie de bouger
dans ton lycée ?
Rejoins le FSE...*

LYCEE PAUL CLAUDEL
Place Foch

02001 LAON CEDEX

☎ 03 23 26 22 60



Le mot du président



Dimitri Roger

Président du foyer-socio-éducatif, avec les CPE, les étudiants et les lycéens qui composent mon équipe, nous avons essayé de dynamiser et d'améliorer les conditions de vie dans le lycée, aussi bien à l'internat, qu'à l'externat.

Toutes ces améliorations ont été réalisées grâce aux cotisations que vous versez en adhérant au FSE en début d'année, à l'aide financière du lycée, ainsi qu'aux reversements d'une partie du chiffre d'affaire des distributeurs de boissons.

Nous espérons pouvoir encore œuvrer en ce sens dans les années à venir.

Bonne rentrée à tous.

D. ROGER

Qu'est ce que le FSE ?

- Le foyer Socio-éducatif (FSE) est une association (régie par la loi 1901) au service des élèves d'un lycée. Il contribue, par un soutien financier, à l'organisation de voyages et autres activités proposées et organisées par les professeurs.
- Il donne aux élèves l'occasion de se mettre en contact avec des lieux ou des activités culturelles non fréquentés autrement et peut leur permettre de participer à des loisirs comme, de la musique, du sport, le club théâtre, des voyages ludiques ...
- Les statuts sont déterminés librement par le FSE.
- L'adhésion au FSE est facultative et volontaire, mais il est important de savoir que ses moyens financiers proviennent essentiellement de ses adhérents et qu'ils sont utilisés par eux, en totalité.

Coupon d'adhésion au FSE pour l'année 2025-2026

Nom :

Prénom :

Adresse :.....
.....
.....
.....
.....

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone et/ou portable :
.....
.....

Date de naissance : ___/___/___

Classe :

E-mail :@.....

Je souhaite adhérer au FSE du Lycée Paul Claudel et m'engage pour cela à verser une cotisation annuelle de 5 €.

Le : ___/___/___
A :

Signature :

Option EPS

Est ouverte aux classes de seconde dans la limite des places disponibles (28 places pour 2026)

- 3 heures / semaine sur 3 ans
- Activités pratiquées pour le niveau 2de : **Hand-Ball, Course en Relais et Badminton**
- Activités pratiquées en 1^{ère} : **Volley-Ball, Tennis de table et Course (sprint / haies)**
- Activités pratiquées en terminale : **Volley-Ball, Danse et Course (sprint / haies)**
- Travail théorique à mener sur un projet.
- Option comptant pour l'obtention du baccalauréat.

Pour postuler, indiquez votre motivation pour cette option, transmettez-nous l'avis de votre enseignant d'EPS de 3e, et faites valoir si vous avez un investissement en section sportive et/ou à l'Association Sportive de votre établissement, si vous êtes Jeune Officiel en UNSS et/ou si vous avez une pratique Fédérale (en club) régulière.

NOM :

Prénom :

Établissement en 3^e ou en 2de :

➤ Votre motivation pour suivre cette option :

➤ Votre pratique à l'Association Sportive :

➤ Nom et avis de votre Professeur d'EPS



NOM :

PRENOM :

Sexe : F M Né(e) le :

N° Téléphone portable de l'élève :

Classe 2025-2026 :

Entoure ta qualité : Interne, externe, demi-pensionnaire

Pratique sportive en dehors du lycée ? OUI NON Laquelle ?

En club ?

ACTIVITES SPORTIVES PROPOSEES ET PRIX DE LA LICENCE (Coche ton choix de licence) :

LICENCE ENTRAINEMENT et COMPETITION : 25€.

En entrainement (18H-19H30), ENTOURE :

Badminton

Volley-ball

Tennis de table

Musculation

Futsal

En compétition :

Badminton

Volley-ball

Futsal

Run and Bike

Raid multisport

Basket-ball

Handball

Natation

Pétanque

LICENCE COMPETITION suivant le calendrier : 12€ (Mercredi après-midi). ENTOURE :

Badminton

Volley-ball

Futsal

Run and Bike

Raid multisport

Basket-ball

Handball

Natation

Pétanque

JEUNE ARBITRE

Intéressé pour être JEUNE ARBITRE ? Oui Non Quel(s) sport(s) ?

TEE-SHIRT (facultatif). Commande possible jusqu'en novembre

Avec flocage du prénom et de l'AS Lycée Paul Claudel **PRIX : 15€**

Taille : S M L XL

Matière : Coton Polvester

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,, père, mère, tuteur,

N° de téléphone :

Email : _____

autorise mon enfant à pratiquer à l'A.S. du lycée P.CLAUDEL, à se rendre sur les lieux de pratique (si besoin), à prendre un transport en bus ou minibus ou à être véhiculé par un professeur d'EPS autorisé par le chef d'établissement, accepte que les responsables de l'AS autorisent une intervention chirurgicale en cas de besoin (OUI/NON), à être photographié (OUI/NON).

Date :

Signature du Responsable légal (ou de l'élève majeur) :



REGLEMENT INTERIEUR A.S. LYCEE P.CLAUDEL LAON

L'Association sportive (A.S.), dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) permet à tout élève volontaire et régulièrement inscrit de pratiquer, en plus de son horaire obligatoire d'EPS, une ou plusieurs activités sportives adaptées à son niveau et encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement. En plus de la découverte, de l'apprentissage et du perfectionnement dans ces activités, l'A.S participe au développement du sens des responsabilités, de la coopération et initie à la vie associative.

DROITS

Tout élève régulièrement inscrit à l'AS obtient le droit

- De pratiquer une ou plusieurs activités au cours de l'année (avec la même licence)
- D'être informé par pronote et/ou affichage des lieux et heures de rendez-vous pour les entraînements et/ou les matchs.
- D'être assuré par l'intermédiaire de l'AS
- D'avoir la possibilité de participer à la vie associative de l'AS à différents niveaux (comité directeur, arbitrage, jeune coach, reporter, organisateur, juge, secrétaire, ...)

DEVOIRS

Tout élève désirant faire partie de l'AS doit :

- Etre licencié à l'UNSS en fournissant une autorisation parentale remplie et signée (feuille d'inscription) ainsi que la somme nécessaire pour payer la cotisation fixée par le comité directeur. Tout élève ne l'ayant pas ne sera pas accepté. Chacun peut essayer une séance pour voir si cela lui convient et décider ensuite de prendre ou non sa licence.
- S'engager à consulter régulièrement le tableau d'informations de l'AS au gymnase.
- S'engager à être présent aux entraînements et compétitions ou à **prévenir à l'avance en cas d'indisponibilité**.
- S'engager à respecter la règle du jeu, le code du sportif :
 1. Se conformer aux règles du jeu
 2. Respecter les décisions de l'arbitre
 3. Respecter adversaires et partenaires
 4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
 5. Être maître de soi en toutes circonstances
 6. Être loyal dans le sport et dans la vie
 7. Être exemplaire, tolérant et généreux

FONCTIONNEMENT DE L'AS

- **Horaires :** L'A.S. fonctionne de 18H à 19H30 et le mercredi après-midi en fonction des activités sportives dans un créneau horaire généralement compris entre 12H45 et 17h00. Il peut arriver exceptionnellement que ces horaires soient dépassés en fonction d'un déplacement plus lointain dans une compétition.
- **Lieux :** Les séances d'entraînement et de compétition ont lieu sur les installations ou sur les installations d'autres établissements.
- **Encadrement :** Il est assuré par les professeurs d'EPS du lycée. En fonction de l'organisation par nécessité et dans le cas de compétitions individuelles, un petit nombre de nos élèves pourra être confié à un professeur d'EPS d'un autre établissement.
- **Organisation des déplacements :** La prise en charge des élèves se fait dans le lycée (gymnase) ou sur le lieu de compétition en prévenant au préalable.

Après la compétition, les élèves sont ramenés devant le lycée P.CLAUDEL ou libérés sur place sur demande écrite des parents. Il est possible de laisser l'élève à un autre endroit en accord avec les enseignants. Ces déplacements se font le plus souvent en autocar (sous la responsabilité d'un professeur d'EPS), en minibus ou parfois en taxi et exceptionnellement dans le véhicule d'un professeur d'EPS du lycée en accord avec le chef d'établissement.

- **Absences :** Bien que l'adhésion à l'AS soit basée sur le volontariat, un état des présences sera établi et sera disponible auprès des professeurs d'EPS. Un élève inapte pour l'EPS pour raison médicale l'est également pour la pratique à l'A.S., mais il a la possibilité de participer à l'organisation des rencontres ou à l'arbitrage selon l'activité sportive.
- **Inscriptions :** Une feuille d'inscription aux compétitions est affichée sur le tableau UNSS du gymnase.
- **Sanction :**

Un élève pas en règle avec l'AS ne pourra pas être accepté.

En cas de comportement répréhensible au cours de déplacements ou de pratiques sportives, un élève pourra être exclu provisoirement de l'AS. En cas de récidive, il pourrait, sur décision du comité directeur, être exclu définitivement sans remboursement de cotisation. Une information serait dans ce cas envoyée aux parents du fautif.

Lu et approuvé,

Signature de l'élève

Lu et approuvé,

Signature du responsable légal

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'UNSS, l'AS peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, et en tant que détenteur de l'autorité parentale/ en tant que tuteur, j'accepte sans réserve de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Une mention sur le RGPD : Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'UNSS, nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements par email l'adresse daf@unss.org ou à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal : 3 place de Fontenov TSA 80/15 75 334 PARIS CEDEX 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur extranet OPUS.

Une mention sur les Assurances et le Règlementaire : Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer, dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF appartiennent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer des services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

ASSURANCE 1) J'accepte de souscrire pour mon enfant le contrat d'assurance de personne « MAIF individuelle » couvrant ses activités à l'Association Sportive, au tarif de 0,88€ (compris dans l'adhésion)

2) J'ai pris connaissance de la notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés UNSS souscripteurs de l'individuelle MAIF et de la proposition de garanties complémentaires IASport+ que je peux rajouter (coût 12,80€) en plus des 23 € de licence (donc 35,80 €). Document téléchargeable sur OPUS.

**DOSSIER DE CANDIDATURE INTERNAT
POUR LES ELEVES CANDIDATS(ES) ENTRANT EN 2^{nde} 1^{ère} T^{ale}**

PARTIE A REMPLIR PAR LES AUTORITES PARENTALES ET L'ELEVE

**L'ENSEMBLE DU DOSSIER DOIT ÊTRE ENVOYE AU PLUS TARD LE 1^{er} JUIN 2025
PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE AU LYCEE PAUL CLAUDEL - LAON**

L'ELEVE

Nom

Prénom

Né(e) le - - / - - / - - - - fille garçon

REPRESENTANTS LEGAUX

Représentant légal et financier (se portant garant financièrement) :

Mère Père Autre précisez

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

L'adresse ci-dessus est aussi l'adresse de résidence du (de la) candidat(e).

Autre Représentant légal :

Mère Père Autre précisez

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

L'adresse ci-dessus est aussi l'adresse de résidence du (de la) candidat(e).

En cas de déménagement à venir, future adresse du (de la) candidat(e) et date d'emménagement :

.....
.....
.....



ETABLISSEMENT FREQUENTE ACTUELLEMENT

Nom de l'établissement

Ville

Département

Classe ou niveau scolaire

L'élève bénéficie-t-il (elle) d'un accompagnement / d'une prise en charge particulière (besoins éducatifs particuliers) ?

ULIS SEGPA UPE2A PAP PAI PPS -GEVASCO-MDPH

autre préciser

En dehors de l'établissement, l'élève bénéficie-t-il (elle) d'un suivi particulier ?

orthophoniste psychologue ergothérapeute

autre préciser

ETABLISSEMENT DEMANDE

Nom : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PAUL CLAUDEL

Ville : LAON

Département : AISNE 02

Classe de : 2nde générale et technologique

1^{ère} générale 1^{ère} technologique

T^{ale} générale T^{ale} technologique

Pour les candidats en filière technologique, précisez la section demandée :

1^{ère} ou Tale technologique : STMG ST2S

Attention, la candidature en internat ne pourra être validée que si l'élève obtient son affectation dans le Lycée.

